

Objet : Compte rendu « Commission Enfance du mardi 31 août 2021 ».

Présents membres : Aurore Genete, Marlène Maillard, Isabelle Bouteiller

Présents CSC MPT: Catherine Bernard – Noémie Niveau

Excusés : Mme Dubois, Mme Hervin

Ordre du jour :

- Bilan des vacances d'été
- Rentrée Post Scolaire
- Organisation Général du mercredi après-midi
- Règlement intérieur de l'accueil de loisirs
- Questions diverses

• BILAN DES VACANCES D'ETE

L'accueil de loisirs a été ouvert 17 jours au mois de juillet et 8 jours au mois d'août.

Il y a eu en moyenne :

- 20 enfants de 3/5 ans
- 30 enfants de 6/8 ans
- 20 enfants de 9/11 ans.

Les enfants de 11 ans, ont eu la possibilité d'intégrer le groupe de jeunes de 11/14 sur les après-midi, afin de faire une passerelle entre les deux secteurs.

Les parents présents ont fait un retour sur l'été. Dans l'ensemble, il a été dit que l'équipe d'animation est proche des parents et très respectueuse. La structure est familiale et s'est rassurant pour les parents.

Il est soulevé, qu'une vigilance devra être faite lors des inscriptions. Il y a eu des soucis pour des enfants inscrits en demi-journée sur des journées de sorties. Et de même, rappeler aux animateurs de transmettre les consignes de sécurité avant tout départ de la structure et sur les lieux de déplacements, afin de limiter les problématiques.

Pour les prochaines vacances, l'équipe d'animation sera vigilante sur les transmissions d'informations, l'affichage envers les familles y compris pour les enfants qui partent à la demi-journée.

• RENTREE POST-SCOLAIRE

Une réunion de rentrée avec l'équipe d'animation est prévue le jeudi 2 septembre de 10h à 12h00.

Pour cette nouvelle rentrée 2021/2022, quelques petits changements sur l'organisation générale :

- La sortie des classes à l'école St Exupéry se fera désormais à la grille de l'école.
- Le passeport des enfants sera collé dans leur cahier d'école sur le temps scolaire
- La mairie de Châtillon/Thouet a sollicité le CSC-Maison Pour Tous pour que deux animateurs interviennent sur la pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredi. Cette expérimentation est à l'essai jusqu'aux vacances de la Toussaint.
- En accord avec les protocoles sanitaires des accueils de loisirs, les enfants seront accueillis en deux groupes : un groupe CP/CE1/CE2 et un groupe CM1/CM2

- Les ateliers pour tous sur le temps périscolaire vont reprendre à partir du 20 septembre. Un cycle d'atelier sera proposé de vacances à vacances de 16h30 à 17h30.
- L'aide aux devoirs va également reprendre à partir du 21 septembre, les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. 2 bénévoles seront présentes pour encadrer ce temps.

• ORGANISATION GENERAL DU MERCREDI APRES-MIDI

Le mercredi après-midi, les enfants sont accueillis de 12h00 à 18h30 répartis en trois groupes : 3/5 ans, 6/8 ans et 9/11 ans.

Un transport est possible le mercredi pour aller chercher les enfants des écoles aux alentours de Châtillon/Thouet. A ce jour un tarif de 3€ est appliqué. Plusieurs familles de Gourgé, Pompaire et Fénerly ont sollicités le CSC - Maison Pour Tous afin de venir chercher leurs enfants dans leurs écoles respectives. Au vu des distances plus grandes, la commission propose d'appliquée un tarif à la couronne soit :

- 3€ pour les communes à moins de 5 kms
- 5€ pour les communes entre 5 et 10 kms
- 7€ pour les communes entre 10 et 15 kms
- Pas de transport au-delà de 15 kms

Mme Bouteiller souligne que l'école privée de Gourgé ne fait pas classe le mercredi. Et qu'une garderie est possible sur place de 7h30 à 12h30, et qu'un accueil à la journée sur Châtillon/Thouet serait préférable pour elle. L'école publique est ouverte sur 4.5 jours.

La commission prend note.

Noémie doit faire une proposition de circuit avec des horaires pour chaque lieu de passage. Et également recenser les familles intéressées par ce service.

Le prochain Conseil d'Administration du 21 septembre délibérera sur le sujet.

• REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs a été étoffé. Plusieurs points ont été rajouter comme le fonctionnement des inscriptions en ligne pour les vacances scolaires.

La commission est favorable.

Ce nouveau règlement sera soumis au vote du prochain Conseil d'Administration du 21 septembre 2021.

Voir annexe jointe

Prochaine commission : le mardi 05 octobre 2021 à 18h30 au CSC-Maison Pour Tous.